



D-BOX annonce le départ de son chef des finances

MONTRÉAL, le 15 janvier 2024 -- Technologies D-BOX inc. (« D-BOX » ou la « Société ») (TSX : DBO), annonce que M. David Montpetit, chef des finances de la Société, quittera la Société le 31 mars prochain.

Le chef de la direction, M. Sébastien Mailhot, et le conseil d'administration remercient sincèrement M. Montpetit pour sa précieuse contribution et sa loyauté envers D-BOX au cours des quatre dernières années, et lui souhaitent la meilleure des chances dans ses projets futurs.

« Je suis très fier de ce que David Montpetit a accompli depuis qu'il s'est joint à la Société en janvier 2020, malgré les forts vents contraires causés par la pandémie de COVID-19, entre autres défis », a déclaré M. Mailhot.

Le départ de M. Montpetit prendra effet le 31 mars 2024. Il travaillera en étroite collaboration avec M. Mailhot au cours des prochains mois afin d'assurer une transition ordonnée de ses responsabilités. Dans l'intervalle, la Société amorcera un processus de recherche d'un nouveau chef des finances.

À PROPOS DE D-BOX

D-BOX redéfinit et crée des expériences de divertissement réalistes, immersives et haptiques en fournissant une rétroaction à l'ensemble du corps et en stimulant l'imagination par les effets de mouvements, de vibration et de texture. L'haptique permet essentiellement de ressentir des sensations qui seraient perçues si le corps interagissait directement avec des objets physiques. Qu'il s'agisse de films, de jeux vidéo, de musique, de relaxation, d'applications de réalité virtuelle, d'expérience métavers, de divertissement thématique ou de simulateurs professionnels, D-BOX crée une sensation de présence qui fait vibrer le monde d'une façon inédite. La société Technologies D-BOX inc. (TSX : DBO) a son siège social à Montréal et possède des bureaux à Los Angeles, aux États-Unis, et à Beijing, en Chine. Visitez [D-BOX.com](https://www.d-box.com).

MISE EN GARDE QUANT AUX ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Certains renseignements figurant dans ce communiqué de presse pourraient constituer des « énoncés prospectifs » au sens des lois canadiennes applicables en matière de valeurs mobilières. Les énoncés prospectifs peuvent notamment inclure des énoncés au sujet des projets, des activités, des objectifs, des opérations, de la stratégie, des perspectives commerciales, des résultats financiers et de la situation financière de la Société ou des hypothèses sous-jacentes à ceux-ci, ainsi que les perspectives de la Société quant au nombre d'écrans de cinéma au cours des deux ou trois prochaines



années. Dans le présent document, les expressions telles que « pouvoir », « probable », « croire », « prévoir », « s’attendre », « avoir l’intention », « planifier », « estimer » et des expressions similaires, leur mode conditionnel ou futur, et leur forme négative, servent à désigner des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs ne sauraient être interprétés comme une garantie d’un rendement ou de résultats futurs et n’indiquent pas nécessairement avec précision si ce rendement futur se matérialisera ni comment ou à quel moment il pourra se matérialiser. Du fait même de leur nature, les énoncés prospectifs sont assujettis à de nombreux risques et incertitudes et sont fondés sur plusieurs hypothèses qui donnent lieu à la possibilité que les résultats réels diffèrent sensiblement des attentes de la Société exprimées ou sous-entendues dans ces énoncés prospectifs. Aucune garantie ne peut être donnée que les événements prévus par les énoncés prospectifs se produiront, notamment les projets, les activités, les objectifs, les opérations, la stratégie, les perspectives commerciales, les résultats financiers et la situation de la Société.

Ces énoncés prospectifs sont fondés sur les renseignements connus en date des présentes et/ou sur les croyances de bonne foi de la direction à l’égard d’événements futurs. Ils sont assujettis à des risques connus et inconnus, à des incertitudes et à d’autres facteurs imprévisibles, dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Société, y compris les perspectives de la Société concernant le nombre d’écrans de cinéma au cours des deux ou trois prochaines années. Ces éléments et d’autres facteurs de risque qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des attentes exprimées ou sous-entendues dans les énoncés prospectifs sont décrits à la section intitulée « Facteurs de risque » dans la notice annuelle pour l’exercice clos le 31 mars 2023, dont une copie est disponible sur SEDAR+ à l’adresse www.sedarplus.ca.

Sauf si les lois canadiennes en valeurs mobilières l’exigent, la Société n’assume pas, et n’a pas l’intention d’assumer, une obligation de mettre à jour ou de réviser tout énoncé prospectif contenu dans ce communiqué de presse pour tenir compte de renseignements nouveaux, d’événements ou de circonstances subséquents ou pour toute autre raison.

POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS, VEUILLEZ COMMUNIQUER AVEC :

Trevor Heisler
Vice-président, Relations avec les investisseurs
MBC Capital Markets Advisors
416-500-8061
investors@d-box.com